

Le point sur *Les personnes handicapées et le travail décent*



Organisation
internationale
du Travail

«Il est dans notre intérêt à tous de poursuivre nos efforts pour définir de nouvelles approches destinées à promouvoir des sociétés sans exclusion et des économies productives afin que nous puissions tous vivre dans la dignité et la justice et bénéficier d'un emploi – de sorte que chacun de nous soit dûment pris en compte et non pas laissé pour compte.»

Juan Somavia, Directeur général du BIT

Le nombre de personnes souffrant de handicaps est estimé à 10 pour cent de la population mondiale, soit quelque 650 millions de personnes de par le monde. Quarante cent soixante dix millions d'entre elles environ sont en âge de travailler. Beaucoup ont fait la preuve que, si elles bénéficient de possibilités d'emploi adéquates assorties, le cas échéant, des aides et aménagements nécessaires, elles peuvent apporter une contribution précieuse à tous les niveaux de l'économie et de la société. Or, force est de constater qu'elles sont souvent exclues, marginalisées, et tout particulièrement vulnérables en période de crise.

La crise économique qui sévit actuellement met en exergue les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées et montre à quel point il est, plus que jamais, nécessaire de promouvoir un développement durable et sans exclus. L'intégration pleine et entière des femmes et des hommes handicapés dans tous les aspects de la société, du développement et de l'économie joue un rôle primordial dans la démarche visant à parvenir à l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui consiste à réduire la pauvreté.

Quel a été l'impact de la crise sur les personnes handicapées?

Si l'on possède très peu d'informations fiables, à l'échelle mondiale, sur les personnes handicapées et la crise, quelques gros titres de journaux ont récemment donné certaines indications dans ce contexte particulier:

- Au Japon, les sociétés ont, l'an dernier, supprimé près de 2 800 emplois affectés à des personnes handicapées, la suppression la plus importante en six ans;¹
- En Australie, la baisse du PIB a donné lieu à une coupe sombre de quelque 52 millions de dollars des Etats-Unis dans les dépenses fédérales relatives aux personnes handicapées;²
- Au Royaume-Uni, où il en coûte trois fois plus d'élever un enfant handicapé, les familles ayant des enfants handicapés sont durement touchées par la crise et une famille sur six déclare avoir des difficultés à se nourrir ou à se chauffer;³
- Une récente étude américaine portant sur l'assurance invalidité relevant de la sécurité sociale montre qu'en 2008 plus de 2,3 millions de personnes handicapées supplémentaires ont réclamé des indemnités.⁴

Le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT, fruit d'un consensus auquel sont parvenus les travailleurs, les employeurs et les gouvernements lors de la Conférence internationale du Travail de juin 2009, donne des lignes directrices pour sortir de la crise et faciliter la reprise – aux niveaux local, national et mondial – en mettant une fois de plus l'accent sur la recherche d'une mondialisation juste et durable. Il s'inspire de l'Agenda du travail décent de l'OIT qui porte sur l'emploi, les droits, la protection sociale et le dialogue. Le pacte recherche le concours de donateurs pour parvenir à l'objectif du Millénaire pour le développement qui consiste à réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Il s'emploie également à réduire les inégalités, en période de récession, entre d'une part les femmes et les hommes handicapés et d'autre part les personnes non handicapées et il contribue à instaurer la cohésion sociale et la stabilité.

LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LA PAUVRETÉ

Le handicap est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté. Les liens entre la pauvreté et le handicap sont bien connus:

- Les Nations Unies estiment que 80 pour cent des personnes handicapées des pays en développement vivent dans la pauvreté.
- Selon la Banque mondiale, quelque 20 pour cent des pauvres dans le monde souffrent d'un handicap.
- Dans les pays en développement, beaucoup de personnes handicapées vivent dans les zones rurales où l'accès à la formation, aux possibilités d'emploi et aux services est restreint.
- Selon l'UNESCO, 98 pour cent des enfants handicapés des pays en développement ne fréquentent pas l'école.
- Les personnes handicapées ont moins de chances d'obtenir un emploi que les personnes valides. Par ailleurs, elles perçoivent en général des salaires moins élevés que les autres travailleurs.
- Parmi les personnes handicapées, les hommes ont près de deux fois plus de chances d'obtenir un emploi que les femmes.

Dans de nombreuses régions du monde, du fait de la stigmatisation et de la discrimination dont ils sont victimes, les femmes, les hommes et les enfants handicapés vivent dans la pauvreté, la dépendance et l'exclusion sociale.

¹ "Japan firms step up job cuts for disabled", *Jiji Press* (Tokyo), 15 mai 2009.

² "Budget cuts mean less for disabled", *The Australian*, 30 mai 2009.

³ "Families with disabled children are carers hardest hit by economic crisis", *eGov Monitor* (Londres), 5 déc. 2008, <http://www.egovmonitor.com/> (28.10.2009).

⁴ "Recession, job losses hit those with disabilities hard", *Press Release Newswire*, 17 fév. 2009, <http://www.prweb.com/releases/Allsup/SSDI/prweb2054694.htm> (28.10.2009).

Le rôle de l'OIT

Le travail décent est le but fondamental de l'OIT pour chacun de nous, y compris pour les personnes porteuses de handicap. Mettre le travail décent en pratique signifie promouvoir des possibilités d'emploi pour les handicapés qui soient fondées sur les principes d'égalité d'accès, d'égalité de traitement, d'intégration et d'implication de la communauté. Ce principe a été l'essence même de l'OIT depuis sa création il y a 90 ans. L'OIT s'efforce d'atteindre l'objectif du travail décent pour tous grâce à la promotion des normes du travail, à des actions de sensibilisation, au développement des connaissances et à des services de coopération technique et des partenariats tant au sein de l'OIT qu'à l'extérieur.

Les femmes et les hommes handicapés peuvent et veulent être des membres productifs de la société. Dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés il importe, pour promouvoir des sociétés plus inclusives et offrir des possibilités d'emploi aux handicapés, d'améliorer l'accès de ces personnes à l'éducation de base, à une formation professionnelle qui réponde aux besoins du marché et à des emplois correspondant à leurs qualifications, à leurs intérêts et à leurs aptitudes, avec les aménagements qui s'imposent le cas échéant. De nombreuses sociétés reconnaissent aussi la nécessité d'abolir d'autres obstacles, à savoir rendre l'environnement matériel plus accessible, fournir des informations présentées sur divers supports et lutter contre les attitudes et les idées reçues à l'encontre des personnes handicapées.

Informations complémentaires:

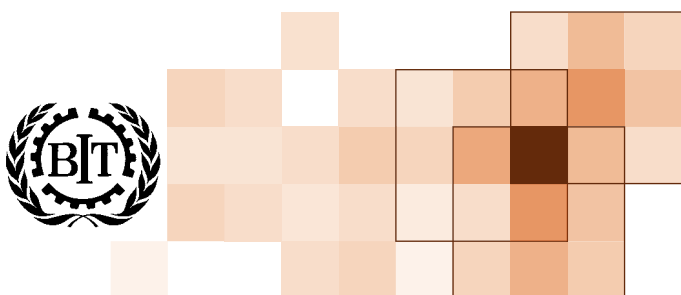
<http://www.ilo.org/disability>

STATISTIQUES CLÉS – LE TAUX D'ACTIVITÉ

- Dans l'Union européenne, 40 pour cent des personnes handicapées en âge de travailler occupaient un emploi en 2003 contre 64,2 pour cent pour les personnes valides.⁵
- Aux Etats-Unis, trois personnes handicapées seulement sur dix, âgées de 16 à 64 ans, travaillent à temps partiel ou à plein temps.⁶
- En République de Corée, 38,2 pour cent des personnes handicapées occupent un emploi contre 61,9 pour cent pour les personnes valides.⁷
- Au Paraguay, 18,5 pour cent des personnes handicapées mènent une vie professionnellement active contre 59,8 pour cent pour leurs homologues valides.⁸
- En Nouvelle Zélande, 12 pour cent de la population en âge de travailler (âgée de 15 ans et plus) souffrent de handicaps.⁹

LE TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE

- Dans les pays de l'Union européenne, 49 pour cent des femmes handicapées et 61 pour cent des hommes handicapés occupent un emploi contre 64 pour cent pour les femmes valides et 89 pour cent pour les hommes valides.¹⁰
- Aux Etats-Unis, 33,4 pour cent des femmes handicapées et 40,7 pour cent des hommes handicapés participent à la vie active contre 73,1 et 86,6 pour cent pour leurs homologues valides.¹¹
- En République de Corée, 20,2 pour cent des femmes handicapées et 43,5 pour cent des hommes handicapés occupent un emploi contre 49,2 et 71,1 pour cent pour leurs homologues non handicapés.¹²



⁵ A. O'Reilly: *The right to decent work of persons with disabilities* (Genève, BIT, 2007).

⁶ Disability Funders Network, http://www.disabilityfunders.org/webfm_send/98 (28.10.2009).

⁷ Ministère coréen du travail: *Statistics on employment for persons with disabilities 2007* (Gwacheon-si, 2007).

⁸ Direction générale de la statistique, des enquêtes et des recensements (Paraguay): *Censo Nacional de Población y Viviendas* (2002), <http://www.dgeec.gov.py/Publicaciones/Biblioteca/Web%20Paraguay%20Distrital/Mapas%20de%20Indicadores.pdf> (28.10.2009).

⁹ Statistics New Zealand: *Hot off the Press: 2006 Disability Survey* (Wellington, Statistics New Zealand, 2007), <http://www.stats.govt.nz/NR/rdonlyres/799A77CC-4DF6-445C-96DA-F5A266538A72/0/2006disabilitysurveyhotp.pdf> (28.10.2009).

¹⁰ Eurostat: *L'emploi des personnes handicapées en Europe* (module ad hoc 2002 sur l'emploi des personnes handicapées dans l'enquête de printemps sur les forces de travail), <http://ec.europa.eu/eurostat> (28.10.2009).

¹¹ M.J. Bjelland; W.A. Erickson; et C.G. Lee: *Disability statistics from the American Community Survey (ACS)* (Ithaca, NY, Cornell University, 2008), <http://www.disabilitystatistics.org> (28.10.2009).

¹² Korean Statistical Information Services: *Online Employment Survey Database*, Aug. 2008, <http://www.kosis.kr> (13.01.2009).